

## COMMUNE DE CERVON PV du Conseil Municipal du 6 septembre 2022

L'an 2022, le 6 septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Cervon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Fabien SANSOIT Maire,

**Présents :** M. Fabien SANSOIT, Maire, Mmes Marie-Agnès CORDILLOT, Michelle GUDIN, Monique LANTIER-DUCOURET, Catherine SAUVAT, Alexandra TAUPIN, MM. Pascal BERTIN, Charles HALM, Jacques MARTIN, Dominique ROY

**Quorum :** calcul du quorum  $15:2=8$  (nombre arrondi à l'entier supérieur). (Les conseillers municipaux absents, même s'ils ont délégué leur droit de vote à un collègue, n'entrent pas dans le calcul du quorum).

Le quorum étant atteint avec 10 présents au moment de l'ouverture de la séance, le conseil municipal peut délibérer valablement.

**Absent excusé ayant donné pouvoir :** M. Baptiste TAUPIN → M. Fabien SANSOIT

**Absents :** MM. Nicolas BOITEUX, Yves PETRE, Alexandre SAINT-JOST

**Secrétaire de séance :** Mme Catherine SAUVAT

### Ordre du jour :

- point sur les travaux
- travaux de voirie
- travaux de l'église
- demande de subvention des écoles
- formation des élus
- coupes de bois 2023
- rapport annuel du SIAEP
- questions diverses

## Approbation du procès-verbal du 2 juin 2022

### I – Point sur les travaux

- **Les travaux d'assainissement et d'eau potable :** Ils se sont bien déroulés. En ce qui concerne le réseau d'eau potable, le raccordement sur le nouveau réseau s'est passé au mieux. Concernant l'assainissement, la phase de travaux en domaine public sera achevée courant septembre. La réfection des routes est prévue fin septembre.

Des buses ont été endommagées lors de la réalisation d'une tranchée à l'entrée du bourg, route du Morvan. Le problème est à résoudre par l'entreprise Serpollet et le SIEEEN. Une réunion est programmée.

L'entreprise prévue pour réaliser les travaux dans le domaine privé ayant fait faillite, le travail de préparation est à reprendre.

La pose d'une dalle est prévue en face de l'ancienne poste pour matérialiser l'emplacement du puits et le rendre accessible.

- **Travaux dans les logements :**

Suite au départ de plusieurs locataires, des travaux sont à réaliser par les agents .

- logement au dessus de la mairie : d'importants travaux de rafraîchissement sont à effectuer
- premier pavillon : le logement était très abîmé, les travaux sont en cours
- deuxième pavillon : des travaux de rafraîchissement sont à envisager
- logement de la Commaille : pas de travaux importants

- **Travaux divers et travaux à venir :**

- installation d'une pompe à chaleur dans le logement de la poste : le devis de HERVE THERMIQUE a été accepté pour un montant de 19 588,68 € TTC
- les travaux d'entretien de l'installation de l'école seront réalisés par HERVE THERMIQUE avant l'hiver
- l'achat d'un désherbeur mécanique pour le microtracteur est prévu pour un montant de 4566 €
- des travaux de nivellement seront réalisés au cimetière par l'entreprise TACHE pour un montant de 540 € TTC afin de rendre l'utilisation du désherbeur facile et efficace.

- des travaux d'électricité sont à réaliser par l'entreprise GUENOT pour préparer l'installation du nouveau fourneau de la cantine pour un montant de 1945,80 € TTC
- des bornes CPL seront installées par CLIC 58 à la maternelle et à l'école pour un montant de 109 € TTC
- l'ancien ordinateur de la mairie sera mis à disposition de la cantine et de la garderie
- une buse a été remplacée à dans un chemin rural à Montliffé avec l'aide de riverains pour un montant de 254,40 € TTC
- de menus travaux ont été réalisés dans les écoles à la rentrée par les agents

## II - Travaux de voirie

M.le Maire présente plusieurs devis concernant la voirie.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, donne son accord à M.le Maire pour signer les devis concernant :**

- la pose d'un caniveau dans le bas du bourg : devis de 10 464 € TTC de l'entreprise TACHE
- la réparation de l'accotement à Cuzy : devis de 1045,62 € HT de Nièvre Travaux Matériels (NTM)
- la pose d'une glissière de sécurité à Cuzy : devis de 11 400 € HT de NTM
- la pose d'une bordure coupe-eau à Maré-Le-Bas, impasse des vignes : devis de 2905,93 € HT de NTM
- des travaux d'évacuation de l'eau à Maré-Le-Bas, impasse du ruisseau : devis de 1448,76 € HT de NTM

## III- Travaux de l'église

- DETR : Il est alloué à notre commune la somme de 113 753 € ( soit 30% de 379 176 €).
- L'entreprise DIAGMENTER réalisera les diagnostics plomb, amiante et état parasitaire mi-septembre.
- La déclaration de travaux a reçu un avis positif de la DDT et de l'architecte des bâtiments de France.
- La consultation des entreprises sera lancée dès que les diagnostics seront effectués.

## IV- Demande de subvention des écoles

Dans le cadre d'un projet artistique intitulé « Courant d'artS » pour l'année scolaire 2022-2023 mené dans les deux classes, les enseignantes sollicite une subvention de 2000 € auprès du conseil municipal . Les élèves, qui seront alternativement acteurs et spectateurs, bénéficieront d'interventions d'artistes, de visites. Un voyage scolaire de trois jours et deux nuits à Paris est également prévu.

**Le conseil municipal donne son accord de principe pour attribuer une subvention de 2000 € à l'école dans le cadre du projet « Courant d'artS » sur le budget 2023.**

## V - Formation des élus

Les élus bénéficieront d'une formation obligatoire. La date du 3 décembre est retenue.

## VI - Coupes de bois 2023

Il est nécessaire de prendre une délibération concernant les coupes de l'exercice 2023 pour la section de Doussas.

Cette délibération concerne :

- le martelage des parcelles 10(0,91 ha), 12 (0,79 ha) , 14 (0,83 ha), 16 (0,86 ha) et 18 (0,9 ha)
- la délivrance des houppiers au profit des affouagistes du taillis et des petites futaies de ces parcelles.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, demande à l'Office Nationale des forêts de procéder aux différents travaux concernant la section de Doussas .**

**Il décide que le partage des bois délivrés et l'exploitation de l'affouage seront placés sous la responsabilité des 3 garants suivants : Yves PETRE, Philippe GASTAUDOT, Jérémie GRANGER.**

## VII - Rapport annuel du SIAEP

Chaque conseiller municipal pourra prendre connaissance du rapport du SIAEP qui sera transmis par mail. Il sera soumis au vote lors du prochain conseil.

## VIII - Questions diverses

- **Nouveaux locataires :** Le logement de la Commaille est loué depuis le 14 juillet pour un loyer de 447,63 € par mois. Des demandes ont été faites pour les autres logements.

- **Les embauches :** Mme Sylvie HEINZ a fait une demande de disponibilité et le contrat de Mme Solène BAUDE-GRANGER a pris fin. Mmes Laurine DIOVADA et Bérénice RIEB ont été embauchées respectivement en tant qu' ATSEM (contrat de 11 mois) et agent de garderie (contrat aidé de 11 mois).
- **1000 arbres :** M.le Maire donne lecture d'un courrier concernant l'opération 1000 arbres.  
**Le conseil municipal valide la proposition pour planter 20 arbres sur la commune.**
- **Cervon Patrimoine :** Mme SAUVAT rend compte de la première assemblée et présente le bureau. L'ouverture du compte bancaire est en cours.
- **Commission communication :** Mme SAUVAT rappelle les évènements de l'été et ceux à venir .
- **Point sur la rentrée :** Les effectifs sont de 12 élèves en maternelle et 15 élèves à l'école élémentaire. Plusieurs ouvertures de points d'arrêts du ramassage scolaire ont été demandées (Précy, Viry, Maré-Le-Bas) en ce qui concerne la cantine , la convention avec l'APE doit être réactualisée.
- **Décisions modificatives :**

Plusieurs décisions modificatives sont à prendre concernant :

- les diagnostics de l'église : virement de 1740 € de l'opération " travaux de voirie" vers l'opération " église"
- l'installation de la pompe à chaleur et les travaux d'électricité pour préparer l'installation du fourneau de la cantine : virement de 21 550 € de l'opération " travaux de voirie" vers l'opération " travaux bâtiments"
- l'achat du désherbeur : virement de 600 € de l'opération " travaux de voirie" vers l'opération "matériels et outillages techniques"

Afin d'augmenter les crédits des opérations concernées, 23 890€ seront donc pris sur l'opération " travaux de voirie".

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, donne son accord pour ces décisions modificatives.**

- **Intervention** de M.LECLERCQ qui demande un assouplissement en ce qui concerne le ramassage des ordures ménagères
- Demande de réouverture de la **fontaine de Marcilly** par les habitants du hameau : la demande est acceptée sous réserve que cela ne pose pas de problème de sécurité.
- Demande d'**entretien du lavoir de La Rue au Venant** : les agents s'y rendront dès qu'ils pourront.
- **Demande de poubelles** et de « sacs à crottes » à l'aire de jeu à étudier
- **Dératisation à prévoir** suite aux travaux dans le bas du bourg et sur la place (faire appel à Vassygiène)

#### Dates à venir :

- visite de M.Patrice JOLY à la mairie le 14 septembre à 14h
- réunion des élus (compte-rendu de l'enquête sur les territoires ruraux) : le 15 septembre à 18h à l'abbaye à Corbigny
- marché des services dans le cadre de l'opération "Petits villages du futur": le 16 septembre
- réunion de la commission communication : le vendredi 23 septembre à 17h30
- matinée au jardin partagé : le samedi 1<sup>er</sup> octobre à 9h30
- réunion « petits villages du futur » pour les élus : lundi 10 octobre à 17h
- prochain Conseil Municipal : jeudi 20 octobre à 20h00

***La séance est levée à 23h50***